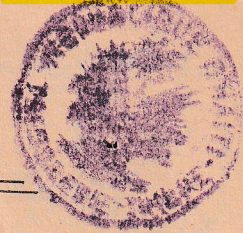




Première

Expédition



Aujourd'hui le cinquiesme jour du mois d'Avril, mil  
 neuf-cent-vingt. - An. Cent-dix-septiesme de l'Indé-  
 pendance. - A la réquisition de Monsieur Moise  
 Alexis, cultivateur, propriétaire, demeurant et do-  
 micilié à Sibent, en la deuxième section rurale  
 des varreux, Commune de, la Croix des Bourgs  
 Vous, Barthélémy Fernand Desid, geometre, arpenteur  
 de la juridiction du tribunal de première ins-  
 tance de la Capitale, département de l'ouest,  
 y domicilié, soussigné,  
 Certifie nous être saisi transporté sur l'habi-  
 tation connue sous le nom de "Perebours" en les  
 deux droits de section, Commune sus-mentionnée, aux fins d'ex-  
 traire, donner et lever le plan figuratif d'un car-  
 reau de terre, dont le requérant desiré acquies-  
 de Madame Louise Perebours, celle-ci, propriétaire  
 et d'une plus contenance, qui promet au requérant de  
 lui passer la vente définitive après l'arpentage.  
 Pour donner suite à l'opération accompagnée du  
 requérant, de Madame Mercedes Augustin, repre-  
 sentant de la vendresse sa mère, puis assisté des voi-  
 sins, des sieurs Demosthene Dutheil, Amalysse et  
 Messieurs Moise, Amalysse Landaire, Amacius  
 Cadelleu, Gentilhomme Uthyl, Mathieu Aurelien, Thi-  
 motheu Thomeau et Camille Verette dit Petit Rouge.  
 Nous avons procédé comme suit : En partant d'une  
 borne delimitant la propriété des heritiers Amalysse  
 Mercedes et de celle qui nous occupe et, avons fait  
 MO, nord vingt cinq degrés Est, avons chassé cent pas,  
 OI, chassant, vers l'ouest à vingt cinq degrés nord et  
 mesure Cent pas; IS, avons mené une ligne égale  
 et parallèle à MO; Enfin de ce dernier point avons  
 fermé la figure du dit carreau de terre par une  
 perpendiculaire parallèle et égale à OI. - De sorte  
 que la surface du dit carreau de terre est

Première Expédition  
 délivrée à Monsieur  
 Moise Alexis  
 10.  
 aux droits de  
 la sans Amalysse  
 Perebours. -  
 H. Perebours.

la surface du dit carré de terre est donc ~~certe~~  
prise entre les caractères des lettres MOIS. bornée  
à savoir: au nord par Charlot, au sud par Joseph  
Pierre Sausaint, à l'est par les héritiers Amalysse Mar-  
cellus et à l'ouest par le reste du terrain de la  
Vendresse. - Notre opération terminée à la satisfac-  
tion des intéressés nous avons dressé et clos la minute  
du présent les jour, mois et an que dessus et après  
lecture, nous avons signé, ainsi signé, seul à la mi-  
nute B. Hernand Secrétaire, arpenteur et non les autres  
de ce reçu conformément à la loi pour ne le servir.

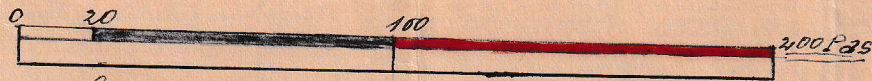
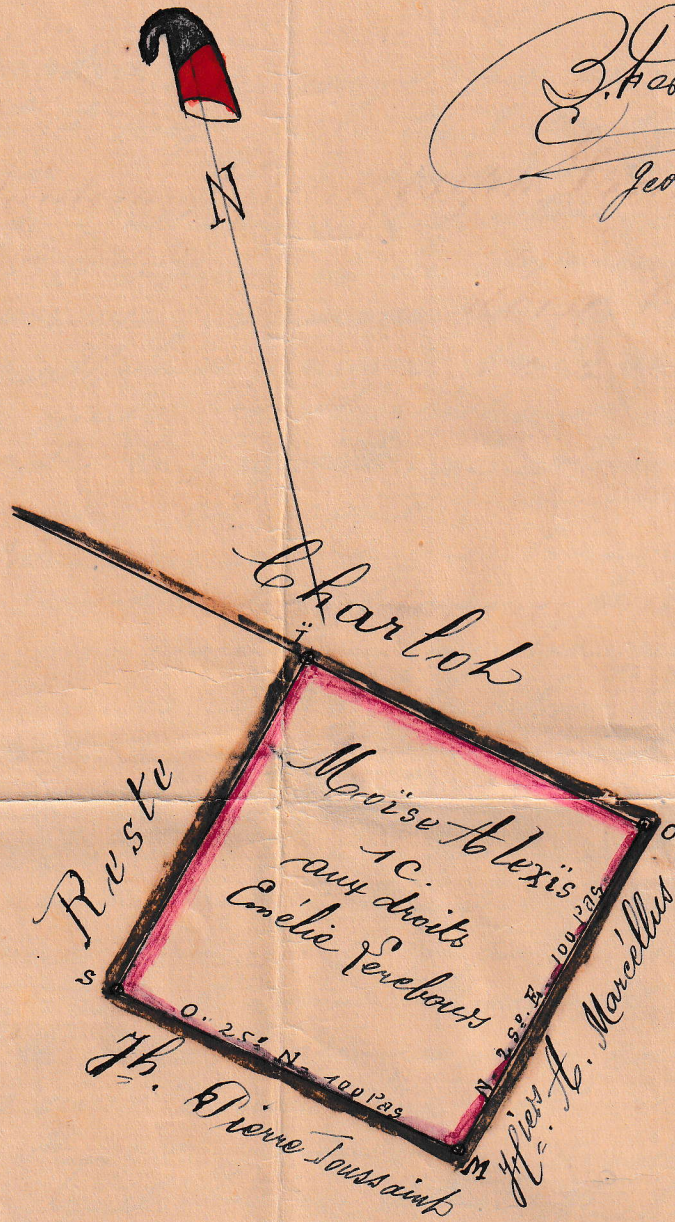
et écrit, en marge de la minute  
Enregistré à la Croix-des-Bouquets le sept  
Avril, mil neuf-cent-vingt, folio 375 N<sup>o</sup> Case 651.  
du registre D, des actes Civils, par un droit fixe  
Cinquante Centimes. Le Préposé d'Administration  
des finances de cette Commune. Ed. Latortue.

Collationné

B. Hernand Secrétaire  
et  
Jean Baptiste

Plan relatif et conforme à notre procès-verbal  
d'arpentage, en date du 5 Avril 1920; -  
(signé)

J. Fournandès  
14  
Geo-arp.  
7



Echelle de deux-Cents Pas Géométriques

Expédition

M. Alexis

10. Terceiros

Mexico August



